

RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

DEMANDE DE MUTATION

DE REINTEGRATION

**DEMANDE DE MUTATION INTRA-ACADEMIQUE 2019 – PEGC**

I – NUMEN :	-----
NOM :	-----
PRENOM :	-----
NOM PATRONYMIQUE :	-----
ADRESSE PERSONNELLE :	----- -----
N° DE TÉLÉPHONE :	----- Courriel-----@-----

<p>II - Établissement d'affectation 2018 -2019 : ----- -----</p> <p>Discipline : -----</p> <p>Position actuelle -----</p> <p>Etes-vous affecté à titre définitif ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> depuis le -----</p> <p>Le collège où vous exercez est-il classé éducation prioritaire ? Politique de la Ville REP ou REP+ <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Êtes-vous titulaire remplaçant ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> depuis le -----</p> <p>Demandez-vous votre réintégration après réadaptation ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> depuis le -----</p> <p>Avez-vous à votre foyer une personne handicapée à charge ? ----- Oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> depuis le -----</p> <p>Nombre d'enfants à charge de moins de 18 ans au 01/09/2019 : -----</p>	<p>Cadre réservé au Rectorat -----</p>
<p><b>joindre les pièces justificatives</b></p>	

**III – Vœux exprimés par ordre de préférence**

Rang du vœu	Dénomination et adresse de l'établissement	Code Etablissement ou commune	Cadre réservé au Rectorat
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

**IV –** Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des dispositions de la circulaire rectoriale relative au mouvement académique des professeurs d'enseignement général de collège.

Fait à : ----- le : -----  
Signature

## BAREME DE MUTATION DES PEGC

Points liés à la situation de l'enseignant	
<b>Ancienneté dans le poste au 01/09/19</b>	1 point par année
<b>Stabilité dans le poste :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• sur un poste non étiqueté</li> <li>• sur un poste classé Politique de la Ville, REP + ou REP au 01/09/2018</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 point par année à partir de la 3<sup>ème</sup> année maximum 10 points</li> <li>▪ 2 points par année à partir de la 4<sup>ème</sup> année à la 6<sup>ème</sup> année</li> <li>▪ 1 point par année à partir de la 7<sup>ème</sup> année maximum 14 points</li> </ul>
Bonifications particulières	
<b>Suppression de poste</b> liée à une mesure de carte scolaire ou à une sortie de réadaptation	100 points
<b>Affectation en établissement sensible</b> demandée par un vœu « établissement » et non un vœu « commune » ou vœu « zone »	60 points
Années accomplies sur un poste de <b>titulaire académique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en établissement non étiqueté</li> <li>• en établissement sensible</li> </ul>	2 points par année maximum 10 points 3 points par année maximum 15 points
Cette majoration n'est pas cumulable avec celle obtenue au titre de la stabilité dans le poste sauf en cas de mesure de carte scolaire ou d'affectation en établissement sensible	
Années accomplies en qualité de <b>titulaire remplaçant</b>	3 points par année maximum 15 points <i>avec les mêmes réserves qu'à l'alinéa précédent</i>
Majoration pour <b>enfant à charge</b>	2 points par enfant de moins de 20 ans au 01/09/18 <i>sur présentation d'une photocopie du livret de famille</i>
Majoration pour <b>handicap</b> personnel ou pour présence au foyer d'un enfant d'un conjoint ou d'un ascendant handicapé	15 points <i>sur production de la photocopie de la carte d'invalidité et attestation de présence au foyer</i>